

Le piratage : la fin de la créativité et du choix ! - 1/2

Le piratage des cds, audio, video, des dvds, des jeux videos et un véritable fléau qui va finir par rendre le choix si restreint qu'il n'y aura plus rien à pirater. Comme excuse les cds chers ? Alors baissions la TVA !!!

Si j'écris cet article c'est parce que je vois tout le monde autour de moi graver des cds à tour de bras, des cds de divx, des cds audios, acheter des puces pour lire les jeux vidéos pirates. Mais qui se rend compte de combien les créateurs de ces oeuvres vont finir par ne plus pouvoir se consacrer autant qu'actuellement à vous donner le plaisir de mettre un bon CD et rêver ?

Le but du MP3 au début était de partager des musiques libres de droits (c'est-à-dire sans copyright déposé) seulement ça a dérivé et on a piraté les cds déposés. Où est le mal allez vous me dire ? : "Les grandes maisons de disques c'est elles qui se font du pognon", "et puis on ne veut pas payer la TVA !", et puis "les groupes sont riches", "et puis de toutes façons on risque rien", je répondrais à ces questions ici.

les maisons de disques Sachez que les grandes maisons de disques ont un énorme pouvoir, se font un énorme pognon sur le dos des artistes et de vous les acheteurs, seulement faut il pour ne pas subir leur pouvoir ne pas acheter leurs disques ? Si vous ne voulez pas de ça allez acheter des disques de petits labels, de groupes qui ne font pas de promo à la télé (que vous payez en achetant le CD)

La tva La TVA sur les cds est de 19.7%, oui c'est énorme ! Alors que la musique est un produit culturel les cds devraient être au même régime que les livres qui sont à 5.5%. Pour baisser la TVA il existe une pétition, allez la signer, ça pourrait peut être inciter l'état à être enfin intelligent (on peut toujours rêver) et donc baisser le prix des cds et donc par la même occasion nous permettre d'avoir des cds originaux bien moins cher :

<http://www.baissedelatva.com>

La richesse des groupes Mis à part quelques grandes pointures bien commerciales peu de groupes sont riches. Les groupes comme linkin park, limpbizkit, metallica, manu chao etc... eux ont les moyens, eux on s'en fou de les copier, ils ont déjà vendus des millions de disques et en vendre plus c'est de la bourgeoisie, ils finissent multimillionnaires et superstar. Mais je ne parle pas d'eux ici, je parle des groupes communs, de ceux qui vendent peu, de ceux qui ne cherchent pas à faire de la musique pour vendre mais qui veulent juste vivre de leur passion en faisant ce qui leur plaît, des groupes un peu underground sans battage médiatique ni fréquence lourde sur mtv. Et sachez qu'un groupe gagne très peu sur un CD, même si vous pensez qu'un groupe est riche sachez déjà qu'ils sont plusieurs, que jouer dans un groupe c'est pas offert... Sinon il y aura sûrement l'argument du "mais les groupes n'ont qu'à faire des tournées s'ils veulent se faire du blé" mais sachez qu'une tournée rapporte très très peu, c'est surtout promotionnel et pour s'éclater qu'on fait des concerts !! (toujours mis à part les grosses pointures).

ce qu'il faut faire avec un mp3 : Découvrir !!! Un MP3 est un élément génial pour découvrir un groupe, pas besoin de se déplacer pour aller dans un magasin de CD écouter un groupe dont on a entendu parlé, on télécharge et hop on écoute et si ça nous plaît on va vite chez son disquaire et on se l'achète, ça permet de ne pas se tromper sur la marchandise sans trop avoir à se déplacer (pour ceux qui sont flemmards ou qui habitent dans des endroits un peu pommés)

Ce que vous encourez Sachez qu'on Oregon (USA) on peut encourir jusqu'à 25 ans de prison ferme (en isolement) puis des travaux d'intérêt généraux à perpétuité !! En France nous n'en sommes pas arrivés là, mais sachez que garder un logiciel, MP3, vidéo, rom pour jeux vidéo plus de 24 heures est illégale si vous ne possédez pas l'original, vous risquez de passer au tribunal si vous en faites commerce et risquez de fortes amendes ! Car il ne faut pas oublier que c'est une sorte de détournement et fond que de faire commerce de

Le piratage : la fin de la créativité et du choix ! - 2/2

produits pirates, il ne faut pas oublier que vous vous faites e l'argent sur le travail d'autrui illégalement. Vous aimeriez vous avoir une idée géniale, payer pour que personne ne l'utilise (déposer un brevet, déposer une partition à la sacem ou autre) et que malgré tout des gens se fassent du pognon sans retour pour vous, sans que vous puissiez bénéficier des fruits de votre travail ?

Pour conclure : : Si vous piratez, achetez des cds pirates, vous participez vous aussi à cette fin de créativité, de choix et diversité de groupes. La qualité des oeuvres va baisser car les gens prendront moins de temps et de moyens pour vous offrir le meilleur... Même un seul CD piraté c'est y participer. OK si c'est un CD que vous n'auriez pas acheté de toutes façons mais êtes vous sûr que vous ne l'auriez pas acheté ?

Et puis quel plaisir que d'avoir le vrai CD original avec la pochette entière...

Au final sachez que ceux qui subieront le piratage ce sont les créateurs, les employés de la fabrication des cds et surtout vous qui n'aurez plus rien à écouter, regarder ou jouer.